

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 40

Artikel: Première contestation
Autor: Chappuis, Hermann
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190581>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

M^{me} de Valsayre.

La pétition adressée dernièrement à la Chambre française par M^{me} Astié de Valsayre, dans le but d'obtenir la *liberté du costume*, a donné lieu aux commentaires à la fois les plus divers et les plus comiques.

La pétitionnaire ne s'est pas mise en grand frais d'imagination pour réformer les modes féminines, ce qu'elle réclame au fond, c'est la liberté du pantalon pour les personnes de son sexe, c'est le droit de « porter culotte », comme l'on dit vulgairement. Hélas ! de tout temps, certaines femmes ont largement usé de ce droit d'une façon morale ; mais M^{me} Astié de Valsayre voudrait que ses concitoyennes pussent l'exercer matériellement.

Les personnes du sexe qui donnent dans cette idée font ressortir que leur costume est non seulement d'un prix bien supérieur à celui du costume masculin, mais fort incommode pour les pauvres femmes obligées de battre le pavé toute la journée, d'enjambrer des ruisseaux, d'escalader des tramways, de se faufiler dans les omnibus, de monter ou de descendre une vingtaine d'étages dans la journée, de trotter par la pluie, la boue ou la poussière, etc. Il leur est impossible de ne pas se crotter, se déchirer, se friper affreusement, au grand désespoir de leur coquetterie native et au grand détriment du ménage, dont le budget se trouve grevé de ce chef d'une dépense énorme.

Or, avec le costume de Monsieur, rien de pareil à redouter, on va où l'on veut, par n'importe quel temps, et, avec un « complet » qui représente à peine le prix d'un des chapeaux de Madame, une femme soigneuse en aurait pour toute une saison.

Sur ce terrain, on conçoit que M^{me} de Valsayre rencontre des adhésions — mais dans le camp féminin seulement. Dans le camp masculin, on est plus sceptique. Pour quelques jeunes femmes qui porteraient admirablement le travesti, on craindrait d'en trouver un trop grand nombre qui le porteraient d'une façon choquante.

D'ailleurs nous ne voyons pas que la femme soit si gênée dans ses mouvements par la longueur des jupes. Il va sans dire que s'il s'agissait de faire du trapèze, de la barre fixe, ou de grimper aux arbres, les jupes pourraient devenir un embarras ; mais, pour tous les exercices de la vie normale, elles ne gênent aucune femme. Nous les voyons chaque jour trotter comme des perdreaux, sans difficulté aucune.

Dans les salons, les robes de bal, que l'on fait extrêmement longues, n'ont jamais empêché une femme de valser... nous allions dire de valsayer.

Et du reste, instinctivement, nous aimons les costumes révélant à première vue, le sexe, l'âge et même l'occupation professionnelle de la personne que nous rencontrons.

Enfin, il faut le reconnaître, la politesse s'en va ; cette chevaleresque politesse que nos pères avaient si exquisement raffinée, n'est plus qu'à l'état de souvenir. — Que sera-ce quand les jupes auront disparu et quand nous ne saurons plus, en abordant un de nos concitoyens, si nous devons lui dire : Mademoiselle, jeune homme ou Madame !

Il faut que M^{me} de Valsayre en prenne son parti, sa pétition n'aura pas de succès.

Première contestation.

Les jeunes époux s'étaient assis sous un arbre touffu. Les mains dans les mains, ils se répétaient qu'ils s'aimeraient toujours. Les oiseaux, cachés dans la verdure, se taisaient. On n'entendait que le bruissement des feuilles et le chant d'un grillon blotti dans l'herbe.

« Avez-vous pensé, Alice, disait le jeune homme, qu'un jour nous serons encore plus heureux que nous ne le sommes aujourd'hui ? Que bientôt, là, devant nous, un petit être aux yeux bleus nous tendra les bras. Il me semble le voir déjà avec sa tête bouclée et ses bras potelés. »

Et Edmond regardait rêveur le gazon comme s'il voyait s'y dessiner l'image du petit enfant.

ELLE, *rougissante, le regard humide*. — Il se nommera Edmond. Il sera grand, beau et fort. Il aura l'œil noir, les cheveux bruns.

LUI. — Non, non, il possèdera vos yeux, Alice ! vos grands yeux bleus.

ELLE. — Je l'habillerai de blanc et de rose si bien qu'on croira voir une fleur.

LUI, *souriant*. — Ce ne sera pourtant qu'une bouture... surtout pas d'école. Nous l'élèverons comme un levraut, dans les champs, et toujours au soleil. On laissera ses légères cervelles se développer sans les fatiguer par l'ABC et autres livres indigestes.

ELLE. — Je lui donnerai le bras quand il sera grand. Je serai fière. On dira : « le beau garçon ! »

LUI. — Moi, je le conduirai à la chasse et lui apprendrai à franchir au galop de son cheval tous les obstacles.

ELLE. — Puis, il reviendra un beau jour dans un brillant uniforme ; il sera officier.

LUI. — Permettez ! Il reviendra un beau jour habillé comme tout le monde ; il sera médecin.

ELLE. — Oh ! Edmond ! C'est si beau un officier !

LUI. — C'est un homme si utile, un médecin !

ELLE. — Mais il n'en manque pas. On peut se passer de lui ; d'ailleurs, il faut une vocation spéciale pour ce vilain métier. Je n'en veux pas pour mon enfant !

LUI, *rembruni*. — Je n'aime pas ces militaires qu'on voit parader tous les jours. Porter un uniforme et avoir un sabre qui vous bat les talons est fort joli, mais le petit ne sera jamais officier, je vous le certifie.

ELLE, *d'un ton bref*. — Moi, je vous assure qu'il ne sera pas médecin. C'est trop laid ! (*Radoucie.*) Pauvre amour ! lui choisir une carrière pareille ! Vous n'y pensez pas, Edmond ?

LUI, *ferme*. — J'y songe si bien que cela sera, Alice !

ELLE, *énergique*. — Jamais !

LUI, *étonné*. — C'est un peu fort... Cela ne sera pas ?

ELLE, *résolument*. — Non, monsieur !

LUI, *sèchement*. — C'est ce que nous verrons !

ELLE, *de même*. — Oui, c'est ce que nous verrons !

(*Silence prolongé.*)

LUI, *faisant le premier pas*. — Alice, soyons raisonnable !

ELLE, *toujours vibrante*. — Je le suis, monsieur.

LUI. — Vous ne voulez pas vous entêter dans l'idée de faire de votre fils un officier ?

ELLE. — Vous entêter... n'est pas très courtois, Edmond ! Je pense que vous ne vous opiniâtrerez pas dans votre lubie de faire de votre fils un médecin.

LUI, *très calme*. — Je ne m'opiniâtre pas. Je désire que mon fils soit médecin, voilà tout !

ELLE, *de plus en plus irritée*. — Et moi je souhaite qu'il soit officier, voilà tout !

LUI, *se contenant*. — C'est, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, ce qui n'arrivera pas !

ELLE, *les lèvres tremblantes*. — J'ai lieu de croire que cela sera.

LUI, *très grave*. — Alice, vous m'étonnez beaucoup. Je ne vous reconnais plus.

(*Silence complet.*)

LUI, *doucement*. — Alice ! (*Le silence continue.*) Alice, ma petite Alice ? (*Pas de réponse.*) Vous boudez, mignonne !

ELLE, *durement*. — Je vous prie, Edmond, de mieux choisir vos expressions.

LUI. — Vous êtes fâchée ?

ELLE, *éclatant*. — Je pense qu'il y a de quoi ! Un père qui condamne son enfant à vivre dans un hôpital, à respirer un air chargé de miasmes délétères. (*Des larmes dans la voix.*) Vous le tuerez, monsieur !

LUI, *navré*. — Mais, ma chère...

ELLE, *l'interrompant*. — Oui, vous le tuerez ! Je sais que l'atmosphère des hôpitaux est saturée de particules qui sont les germes de nombreuses maladies. Les jeunes gens solides peuvent résister,

mais j'ai toujours cru notre garçon délicat. (*Pleurant.*) Vous le tuerez, Edmond ! Oh ! que je suis malheureuse !

LUI, *attendri*. — Mais, ma chérie, vous voulez en faire un soldat ! Un soldat « s'en va-t-en guerre, » comme Marlborough.

ELLE, *pleurant toujours*. — Eh bien ! il reviendra avec la croix !

LUI, *persuasif*. — Et les obus ? Et la mitraille ? Et les balles coniques ? Voilà des microbes qu'on peut voir à l'œil nu. Si vous ne le tuez pas, vous l'estropierez ! Il finira ses jours avec deux jambes de bois et un nez postiche.

ELLE, *sanglotant*. — C'est affreux !

LUI, *la consolant*. — Sais-tu quoi, mignonnette ? Nous en ferons un avocat !

ELLE, *souriant au milieu de ses larmes*. — C'est cela, Edmond, il sera avocat.

Ils s'embrassent.

Hermann CHAPPUIS.

On officier dè musiqua militère.

Dein lo teimps iò n'avià din lo canton noutrè 8 arrondissèments, lo *ion* étai Vevai, avoué Mâodon et Oûron ; lo *dou*, Agllio et lo Pâys d'Amont ; lo 3, Lozena et Lavaux ; lo 4, Nyon avoué Rollo et Aubouna ; lo 5, Orba avoué Etsalleins et La Combâ ; lo 6, Inverdon et Grandson ; lo 7, Mordze et Cosséné, et lo 8, Payerno et Aveintso.

Tsacôn dè clliâo z'arrondissèments avai po lo mein duè musiquès militèrès, et mémameint lo 5 ein avai trài : lài avai cllia d'Orba, cllia d'Etsalleins et cllia dè La Combâ. Clliâo musiquès, qu'aviont totès lo zon-na-na et lo tsapé chinois, sè recordâvont fermo lo sailli-frou po ètrè bin prestès po djuì lo dzo dè la granta rihuva tandi lè diz'hâorès et lo dinâ dâi z'offciers, kâ lè z'offciers dévessont mettèrè oquì ti lè z'ans po que lè musiquès pouèssont avai dâi novallès martsès, et nonmâvont ion dè leu, officier dè musiqua, que dévessâi allâ inspèttâ et vairè se l'aviont vretabliameint recordâ dâi sautichès et dâi mouferinès nâovès, po ne pas adè ourè trioulâ lè mémès.

Lâi avai dein cllia d'Etsalleins on grand diablo dè pè St-Barteloma, qu'avai bin chix pì dou pouces, et que djuivè dào fìfre ; mà respet por li, tè tortelhivè cein àò tot fin et lo fasâi galé ouèrè, tandi qu'on certain coo dè pè Morreins, on trapu, mà rein grand, tegnâi l'ophiclé, on gros uti quasu asse grand què lè bombardons d'ora, et tot petit qu'étâi lo gaillâ, cratchivè bin sè notès.

On dzo que l'officier dè musiqua, on brâvo ci-toyen que ne cognessâi rein, ni âi notès, ni âi z'ins-trumeints, étâi z'u pè Etsalleins po fèrè l'inspeqchon, lè laissâ djuì, et à la fin dè la répètichon, ye fe àò chef, qu'étâi Georges Gàodard, dè Bousseins :

— Ora que y'é fé me n'inspeqchon, vo deri que cein va bo et bin quand on vo z'ou ; mà po la granta rihuva, cein ne pâo pas restâ dinsè. Cein n'a pas lo fi dè vairè cé grand galâpin dè St-Bartelomâ fote-massi avoué on petit subliet, tandi que fâ pedi dè vairè cé petit dè pè Morreins s'escormantsè à soclliâ et à pétâ dein son gros turlututu ein loton, que cein